

Paris, le 28 mars 2018

L'Autorité des marchés financiers (AMF) met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent d'investir dans des biens divers sans y être autorisés

L'AMF publie la liste des nouveaux sites internet identifiés proposant en France d'investir dans des biens divers sans disposer des autorisations nécessaires.

Voici la liste des nouveaux sites récemment identifiés :

<https://www.investissement.strategie-business.com/>

<https://uniondelor.fr/>

<https://www.101-carats.com/>

<https://www.brookfield99.com/>

La liste de l'ensemble des sites non autorisés à proposer des investissements dans des biens divers est disponible sur le site internet de l'AMF (rubrique : Espace épargnants > Protéger son épargne > [Listes noires](#)) et sur le site internet Assurance Banque Epargne Info Service – ABE IS (rubrique : Epargne > Se protéger contre les arnaques > [Les listes noires des sites internet et entités non autorisés](#)).

Attention, cette liste est mise à jour régulièrement mais n'a pas vocation à être complète car de nouveaux acteurs non autorisés apparaissent régulièrement. Par ailleurs, les décisions d'enregistrement délivrées par l'AMF¹ sont consultables sur le site internet de l'AMF.

Vous avez des questions ? Vous pouvez vous renseigner sur les sites internet suivants :

Assurance-Banque-Epargne Info Service : <https://www.abe-infoservice.fr/> ou appeler au 0811 901 801 du lundi au vendredi de 8h à 18h (service 0,05€/min+ prix d'un appel).

AMF : <http://www.amf-france.org> ou appeler au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ACPR : <https://acpr.banque-france.fr/>

¹ En application de l'article L. 550-3 du code monétaire et financier sur des placements en biens divers.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org



Suivez-nous sur Twitter
et sur notre chaîne Youtube